*Lundi 19 octobre 2026*

# Qualification MCF - CNU 27

Jean-Marc Talbot
Université de Bordeaux
Élu collège A (SPECIF Campus)

(basé sur une présentation de Morgan MAGNIN (Pr Centrale Nantes), président du CNU 27

# Plan de la présentation

- Le CNU et la procédure de qualification MCF
- Section CNU27 et critères de qualification
- Conseils généraux sur la préparation d'un dossier

# Conseil National des Universités (CNU)

- Instance nationale **représentative** découpée en **57 sections** reflétant les disciplines scientifiques
  - Constitution : 2/3 de membres **élu.e.s**, 1/3 de membres **nommé.e.s** par le MESRI
  - Mandatures de 4 ans (actuellement : 2024-2027)
- **Missions** :
  - Qualification aux fonctions de maître.sse de conférences et de professeur.e des universités (une semaine - fin janvier – début février)
  - Attribution d'une partie des semestres de CRCT (2 jours - fin janvier – début février)
  - Attribution de 50% des avancements de grade = promotions dans un même corps (5 jours - mi-mai)
  - Procédure de « suivi de carrière » des enseignant.es-chercheu.r.se.s (1 jour - mi-septembre)
  - Avis sur les demandes de composante 3 du RIPEC = prime individuelle (5 jours - mi-juillet)
  - Avis sur les dossiers de candidature PR dans le cadre de la procédure de repyramidage MCF/PR (3 jours - mi-mai - 2022-2025)

# CNU : procédure de qualification MCF

- Que permet la qualification MCF ? La possibilité de candidater sur les **concours de de la fonction publique française** de maîtres de conférences (MCF)
- Qualification valable jusqu'au 31 décembre de l' « année de qualification + **4 ans**
- Documents à préparer :
  - Liste des documents généraux : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm
  - Bien suivre les recommandations **propres à chaque section CNU** : https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/

# CNU : étapes de la procédure de qualification

**« Campagne de qualification 2027**

**[...]**

La campagne de qualification 2027 dans l'application ODYSSEE, accessible via le portail GALAXIE, s'articulera autour d'une phase unique d'inscription et de dépôt des pièces qui se déroulera du lundi 2 novembre 2026 (10 h, heure de Paris) au vendredi 11 décembre 2026 (16 h, heure de Paris).

La date de clôture de dépôt des pièces constitutives (obligatoires et complémentaires) des dossiers de candidature est donc fixée, pour tous les candidats, quelle que soit leur date de soutenance, le vendredi 11 décembre 2026 à 16 h (heure de Paris).

Il est recommandé à tous les candidats de ne pas attendre les derniers jours de la phase d'inscription et de dépôt des pièces pour procéder à la création de leur compte Odyssée et à la saisie de leur(s) candidature(s).

Créez votre compte ODYSSEE pour pouvoir déposer vos demandes de qualification

Source : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm

# Après la qualification : un mot sur les candidatures

- **Session synchronisée** = le plus fréquent = concours au printemps pour une prise de fonction en septembre
  - Procédure en deux temps :
    - Soumission d'un dossier de candidature (deadline classiquement fin mars)
    - Audition des candidat.e.s sélectionné.e.s  (avril-juin)
- **Procédure au fil de l'eau** : ouverture de quelques postes à tout moment de l'année
- Voir https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement.htm

# CNU27 - Informatique

- La population relevant du CNU27 est la **plus grosse section du CNU**
  - 3340 membres (2216 MCF, 1124 PR) [toutes sections confondues : 47 876 membres]
  - 24%F, 76%H
- Nombre de postes ouverts chaque année : ~80-120 MCF + ~40-50 PR
- Pour en savoir plus sur la démographie des E/C en sciences : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/section-27---informatique---2024-38445.pdf
- Site web : https://cnu27.ls2n.fr

# CNU27 : qualification

- Recommandations propres au CNU27 : https://cnu27.ls2n.fr/wp-content/uploads/sites/4/2026/09/2027-qualif-note-candidature.pdf
- Compte-rendu de la session 2025 de qualification : https://cnu27.ls2n.fr/wp-content/uploads/sites/4/2026/04/2026-04-cnu27-compte-rendu-session-de-qualification.pdf
- Quelques chiffres :
  - 700 à 800 candidat.e.s MCF + ~50 candidat.e.s PR - soit 40 à 45 dossiers par rapporteur.e
- Taux de qualification :

  MCF : 67,3% en 2025 (63,7% en 2025  -62.8% en 2023 - 59.6% en 2021)

  PR : 67,4% en 2025 (87,8% en 2025  - 63.3% en 2023 - 70.4% en 2022)

# CNU27 : critères à la qualification

Un·e candidat·e à la qualification en section 27 doit avoir démontré son aptitude à exercer une activité de recherche et une activité d'enseignement en informatique.

La qualité des activités de recherche est attestée notamment :
- par les rapports (de thèse ou de HDR) des rapporteur·e·s (signés) ;
- par des publications dans des conférences ou des revues en informatique :
- normalement, un·e candidat·e à la qualification MCF doit pouvoir faire état d'au moins une publication récente dans une conférence (a fortiori une revue) internationale avec comité de lecture de bon niveau en informatique ;
- pour les candidat·e·s à la qualification PR, [..]

L'activité d'enseignement est attestée par des heures effectuées dans l'enseignement supérieur dans des matières relevant de l'informatique. Il peut être admis qu'une partie de l'enseignement soit réalisée en dehors de l'informatique ou à la frontière de la discipline lorsque l'appartenance du·de la candidat·e à la discipline est pleinement attestée par sa formation initiale et par ses activités de recherche.

Source : Note pour les candidatures à la qualification en section 27 (Informatique)

# CNU27 : comprendre les critères de qualification MCF

- **En recherche** : **1 publication qualifiante**, c'est-à-dire une publication reconnue dans le domaine sur le plan international, c'est-à-dire dans une conférence/une revue reconnue comme de bon niveau par la communauté informatique

> En ce qui concerne les motifs liés la recherche. L'un des principaux motifs de refus de qualification est l'absence de publication récente considérée comme de bon niveau en informatique. La section ne juge pas la quantité mais la qualité : dix publications de qualité moyenne ne remplaceront jamais une publication de bonne qualité. La section considère que l'évaluation de la qualité d'une publication est du ressort des experts, membres du CNU 27.

Extrait du CR de la session de qualification du CNU27 à propos des motifs de non-qualification

- **En enseignement** : entre 50h et 100h d'enseignement en informatique dans le supérieur

> En ce qui concerne les motifs liés à l'enseignement. L'une des principales causes est l'absence d'une description détaillée des activités d'enseignement, ne se limitant pas à une liste d'items. La section attend une description des activités d'enseignement dans la discipline, c'est-à-dire en informatique. Par exemple, pour un candidat ou une candidate à la qualification MCF venant d'avoir sa thèse, la section s'attend à trouver au moins entre 50h et 100h d'enseignement de l'informatique durant la thèse. Pour les candidatures à la

Extrait du CR de la session de qualification du CNU27 à propos des motifs de non-qualification

# CNU27 : Pratiques de publication

« Les processus éditoriaux de certains éditeurs dits « de la zone grise » ou « prédateurs », dont les pratiques, que cela soit pour l'évaluation des articles soumis ou pour la sollicitation de numéros spéciaux, ont été documentés par ailleurs [..] et posent question. [..] Il semble important d'attirer l'attention des membres de la communauté sur le fait que le choix d'une conférence ou d'une revue pour y soumettre des travaux de recherche n'est pas neutre : soumettre à un journal ou une conférence valide et cautionne les pratiques, notamment éditoriales, de la conférence ou du journal en question. […] Il est donc nécessaire que la communauté ne cautionne pas ces éditeurs aux pratiques douteuses et n'y soumette pas ses travaux.

- Source : https://cnu27.univ-lille.fr/documents/publication-note.pdf.
- Voir aussi : https://section3.cnrs.fr/docs/Motion-A23.pdf

Développement logiciel, création de jeu de données contribuent aussi à la production scientifique.

# Un mot à propos des classements en CNU27

- Les classements des revues et des conférences ne sont pas pris comme des critères absolus, c'est une **analyse qualitative** des dossiers qui prévaut.
- Mais il peut être utile de mentionner les classements des conférences et des journaux :
  - Ce doit être le classement de l'année de publication de l'article.
  - Liens utiles :
    - Revues : Scimago : https://www.scimagojr.com/
    - Conférences : CORE : http://portal.core.edu.au/conf-ranks/ (éventuellement http://www.conferenceranks.com)

# Quelques conseils : préparation du dossier

- Se référer de manière prioritaire aux **consignes de présentation données dans la note de(s) la section(s) visée(s)** (1 dossier par section); eg. **en section 27** bien penser à joindre **les rapports des rapporteur.e.s** et pas uniquement le rapport de soutenance.
- **Contextualiser** est **utile**, voire **nécessaire**:
  - **Enseignement** :
    - Bien indiquer le **nombre d'heures enseignées**, le **type d'enseignement**, les **intitulés des cours** (voire détailler le contenu de ceux-ci), le **public**.
    - Si l'expérience en enseignement n'a été menée que marginalement en lien avec la discipline de la section ou avec un faible volume(par exemple dans le cas d'une thèse CIFRE), alors cela peut être compris des rapporteurs mais à condition d'**expliquer pourquoi dans le dossier**.
  - **Recherche** : **une liste de publications donnée juste sous la forme d'items à la suite n'est pas significative**.
    Dans une liste de publications, il faut :
    - **Préciser sa contribution propre** en deux ou trois phrases
    - Expliquer **pourquoi on a publié à tel endroit** et en quoi c'est un lieu majeur/reconnu de la communauté, etc.
    - Détailler le principe sous-jacent à l'ordre des auteur.e.s : se souvenir en effet que les habitudes en termes d'ordre des auteur.e.s sont différentes en fonction des communautés (ordre alphabétique, le.a doctorant.e qui a le plus contribué en 1er.e auteur.e, etc.)

# Quelques conseils : dépôt du dossier

- Bien choisir les **articles joints au dossier**
  - Qualif MCF : 3 articles max, et absolument inclure **au moins 1 article**
- Papiers **acceptés** avec la contribution la plus significative
  - Si un papier a été accepté et pas encore publié (certains processus de publication prenant parfois plusieurs mois/années), il peut être inclus. Dans ce cas, bien penser à **joindre l'attestation d'acceptation**
  - Se rappeler que les rapporteurs des dossiers **ne sont pas supposés aller consulter d'autres ressources** que celles déposées dans le dossier de candidature.
- Bien vérifier la présence de toutes les pièces demandées pour ne pas risquer l'irrecevabilité (qui est prononcée en amont par le MESR - les rapporteurs n'accèdent au dossier qu'une fois la recevabilité confirmée par le MESR), par exemple le **PV de soutenance**
- **Traduction en français des pièces obligatoires** *a minima* (les articles scientifiques n'ont pas à être traduits, mais les rapports de soutenance ou rapports des rapporteurs doivent être traduits + mettre un résumé en français du (des) papier(s))
- Joindre des **attestations des heures d'enseignement effectuées** et éventuellement des **lettres de recommandation**
- Si possible, **faire relire son dossier** par ses encadrant.e.s de thèse